

CHEF D'EQUIPE (Version0206)

CONTEXTE

Il/elle est appelé(e) à exercer son métier dans une multitude de situations : chantiers, bureaux, atelier, site, usine... dans les domaines industriel, tertiaire et réseaux extérieurs.

Il/elle s'assure du bon déroulement des travaux dans le respect de la qualité recherchée et du délai de livraison sous la conduite du responsable de chantier ou du conducteur de travaux (N+1) et doit lui rendre compte de ses activités.

Encadre les monteurs et organise leur travail en tenant compte des normes qualité, sécurité et environnement.

Pré-requis :

- De formation initiale de niveau V (ex. CAP installations électriques...) ayant acquis une expérience significative du terrain et en management du personnel de chantier
- Très bonne connaissance des aspects techniques du métier de monteur électricien
- Maîtrise les normes et les consignes de sécurité

RAISON D'ETRE / MISSIONS PRINCIPALES

Est en charge d'assurer le bon fonctionnement d'une équipe de travail pour mener à bien une réalisation dans le respect des objectifs fixés.

Il/elle est la **personne ressource** en cas de problèmes techniques et est garant(e) des travaux réalisés par son équipe.

Ses responsabilités s'exercent sur trois pôles fondamentaux :

- la maintenance et la sécurité,
- la planification du travail et les approvisionnements,
- les processus de réalisation et la qualité.

ACTIVITES EXERCEES

- Participe à la réalisation des travaux d'installation électrique, d'entretien et de maintenance
- Peut participer à la mise en service ou à la mise hors tension du matériel
- Effectue ou fait effectuer les essais (mesures, tests) et les réglages
- Intervient en cas de problème technique
- Assiste à la réception des travaux avec le N+1 une fois le chantier terminé
- Suit occasionnellement la sous-traitance
- Anime et coordonne son équipe
- Organise et distribue le travail de son équipe
- Intervient dans les affectations notamment dans la répartition des équipes et des tâches en fonction des compétences de chacun
- Contrôle les équipes présentes sur le chantier en relation avec le N+1
- Assure le suivi technique et administratif des travaux (fiches de contrôle, de non-conformité...)

CHEF D'EQUIPE (Version0206)

ACTIVITES EXERCEES

- Contrôle la bonne exécution du travail
- Prépare, réceptionne et gère le matériel ou l'outillage en lien avec le magasinier
- Veille au bon approvisionnement en matière première
- Respecte et fait respecter les procédures qualité, sécurité et environnement
- Veille au respect des délais et des objectifs fixés
- Transmet toute information pouvant contribuer à une amélioration du chantier
- Remonte les informations techniques et commerciales (difficultés rencontrées...) au N+1 et les explique
- Suit et traite tous les documents liés à son équipe (pointage horaire, fiches de suivi d'heures, bon de livraison, cahier de suivi du personnel...) en liaison avec le N+1
- Reporte par écrit les interventions : accidents survenus, actions apportées
- Entretient de bonnes relations avec ses interlocuteurs : clients, sous-traitants, autres corps d'état
- Analyse et traite les demandes de l'utilisateur et les contraintes techniques de l'installation
- Peut assister aux réunions de travail avec le N+1
- Contribue à l'évolution de ses équipes et à l'alimentation du portefeuille compétences

PASSERELLES ET EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Une expérience importante de gestion de l'ensemble des travaux est indispensable pour évoluer vers des postes de responsable de chantier ou de conducteur de travaux.

L'accentuation des activités d'animation et de coordination des équipes demande une formation complémentaire en management.

Peut également s'orienter vers des fonctions de :

- animateur prévention sécurité
- technicien de maintenance
- expert technique